Com' une Info

Taintignies - Rumes - La Glanerie

Janvier 2017 - www.rumes-online.be

Le mot du bourgmestre

« La nature fait toujours, selon les conditions dont elle dispose et autant que possible, les choses les plus belles et les meilleures ».

Aristote

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Sur le chemin du retour de mon jogging dominical, mes sentiments sont partagés.

La traversée du bois m'avait gonflé le moral.
Déjà, sentant l'hiver, les feuillus se dénudent au gré du vent.
Mais leur parure d'été a gardé de beaux restes : ce foisonnement de couleurs d'automne est simplement … fabuleux ! Et je ne parle pas des hôtes des lieux. Voici huit jours, j'ai joué les trouble-fête dans les allées et venues d'un brocard en quête de nourriture. Il n'était pas au rendez-vous cette fois.
Et je me dis que la nature est belle !

En confection permanente, le confortable tapis de feuilles de la clairière fait maintenant place à un chemin de terre quelque peu malmené par le charroi agricole.
De part et d'autre, des champs de maïs, de pommes de terre, de betteraves …
Ces étendues façonnées par la main de l'homme, ces cultures-témoins de notre agriculture familiale (en péril ?) composent une jolie carte postale de la ruralité de nos villages.
Et je me dis que la nature est belle et généreuse !

Quelques centaines de mètres plus loin, mes baskets martèlent le béton du chemin de remembrement. Je me rappelle l'état de cette « carrière » avant le chantier du TGV. Quel plaisir – partagé par beaucoup – de pouvoir arpenter aujourd'hui la campagne « à pied sec ».
Mais mon bonheur est de courte durée.
Plusieurs cannettes, une bouteille de verre, une autre en plastic polluent les abords de la route. Plus loin, j'en suis malade, c'est l'endroit choisi par un « citoyen » pour y déverser sa remorque, faite de sacs de gravats et de déchets de natures diverses.
Dès demain, les ouvriers communaux seront à la tâche pour « panser la plaie ».
Et je me dis que la nature, belle et généreuse, n'a pas toujours le gardien qu'elle mérite.

Il n'entre pas dans mes intentions, par ce propos, de vous stigmatiser. Je sais que ces comportements indignes sont le fait de quelques-uns. Sont-ils inconscients des gestes qu'ils posent ? Je l'espère pour eux.

Si je vous parle de ce problème - car c'en est un - en une de ce bulletin, c'est que je voudrais tout au long de cette nouvelle année, orienter une large part de l'action communale sur ce sujet essentiel du respect de notre environnement.

Vous trouverez plus loin quelques-unes des actions que nous avons prévues dans ce but. Déjà, je vous remercie sincèrement pour votre participation active, indispensable pour en assurer la réussite. Car nous le savons aujourd'hui plus qu'hier, la plupart des conditions pour que la nature puisse nous livrer le meilleur d'elle-même, dépendent de NOUS.

Michel CASTERMAN

Sommaire

Le mot du bourgmestre	1	PNPE Environnement	6
Hommages Ainés	2	Jeunesse Sécurité	8
La parole aux groupes du C.C. Logement	3	Etat civil Culture	9
CPAS	4	Bibliothèque Commémorations	10
Enseignement Travaux Petite enfance	5	Sport Patrimoine	11
		Infos diverses	12

Pour beaucoup de nos frères, près de chez nous et ailleurs, 2016 s'en est allée dans le fracas des armes, l'horreur des détonations meurtrières, la douleur du déracinement.
Puisse cette nouvelle année apporter à tous les citoyens du monde l'espérance de la paix et d'une paix durable.
Puisse notre commune être le terreau d'une vie communautaire de qualité, où le respect d'autrui et l'harmonie toujours l'emportent.
Et que cette nouvelle année 2017 vous porte vers vos rêves.
Le mot « Rêver », qu'il soit écrit à l'endroit ou à l'envers, reste le mot « Rêver ».
Ainsi donc, bonne année et bonne santé à vous et à tous ceux qui comptent pour vous !

Nos églises... ne rajeunissent pas

Nos trois églises font partie de notre histoire locale et de notre patrimoine. Ce sont aussi de vieilles dames qui … ont pris des rides et sollicitent des entretiens périodiques. Plusieurs interventions ont du être programmées ces derniers temps. D'autres suivront.

A Rumes, le travail est d'importance : une intervention en urgence (voir photo) a été programmée suite aux effets constatés d'infiltration à l'intérieur de l'édifice. Il s'agit maintenant de procéder à un renouvellement complet des chéneaux latéraux, dont l'état est préoccupant. Nous avons inclus ces travaux dans le plan communal d'investissement qui permet d'obtenir des subsides régionaux.

A Taintignies, la végétation avait colonisé les façades de la tour-clocher.
Sur base des conseils du Service Incendie, nous avons fait appel à des techniciens cordistes de la région pour vider les joints et procéder à leur rejointoiement, indispensable pour éviter que l'humidité ne vienne provoquer ou accentuer les désordres (vus et cachés) des belles pierres de l'édifice.

Comme à Rumes, des infiltrations ont été constatées (autour des vitraux, au niveau des corniches,…). Elles nécessiteront de nouvelles interventions.

A La Glanerie, l'église, plus récente, est moins touchée par l'usure du temps.
Mais dès le printemps, des travaux de peinture des boiseries extérieures y seront entamés.

Tous ces travaux sont coûteux mais nécessaires : il est indispensable de les étaler dans le temps.
Nous remercions les fabriques d'église pour leur contribution dans la prise en charge de ces travaux et la bonne gestion des édifices.

Hommages

Christian GAILLET nous a quittés brutalement

Voici quelques extraits de l'hommage rendu par M. le Bourgmestre Michel Casterman lors du Conseil communal du 28 septembre, le jour même des funérailles de Christian.

La nouvelle du décès de Christian Gaillet est tombée comme un couperet ce 22 septembre 2016.
Nous restions incrédules, lui ayant parlé, l'ayant vu ou croisé sur le champ de foire de Tournai où il avait passé un moment avec ses petits-enfants Mia et Néo.

Christian avait pris la tête de la liste socialiste lors de la préparation des élections communales de 2012, puis, dans la foulée, celle de son groupe au Conseil communal.
La campagne avait été rude, conforme à la loi du genre. Une campagne électorale est toujours un moment particulier qui enflamme les esprits et les passions, qui, reconnaissons-le, relèvent souvent de l'artifice. Christian lui-même, pour me l'avoir confié, en était conscient.

La page tournée, il faut reprendre ses esprits et repartir avec un seul objectif : l'intérêt général.

C'est, à mon sens, le chemin qu'avait suivi Christian lors de nos assemblées, où il apportait sa touche personnelle avec correction et respect.

Le 3 juin 2014, Christian décidait de remettre son mandat de conseiller communal, refermant précipitamment la page de son engagement politique local.

Nous avions alors échangé et j'ai découvert une personnalité que je ne connaissais pas, ou pas assez, cordiale et consensuelle.

A cet égard, je retiendrai le vœu qu'il formulait dans un message consécutif à sa démission - je le cite - « je souhaite à l'équipe en place, tant à la majorité qu'au PS, la rage de vaincre les difficultés qui attendent notre belle entité, où il fait si bon de vivre, pour la décennie prochaine ». Un message empreint d'à-propos et de lucidité quand on sait les défis qui nous attendent.

Nous exprimons la reconnaissance de notre commune envers Christian, envers l'homme qu'il était, tout en générosité, en vitalité, en projets pour sa famille, pour ses amis, pour son village.

A son épouse Marie-Françoise, ses enfants Amandine et Grégory, à sa maman Christiane, sa belle-mère Noëlla et à ses proches, nous réitérons nos sincères condoléances.

Gérard AVET : Des racines profondément ancrées dans la terre

Le 9 novembre dernier, devant le Conseil communal, M. le Bourgmestre a salué l'engagement patriotique et politique du doyen de notre commune.

Gérard s'est éteint chez lui, ce samedi 22 octobre 2016, au cœur de son exploitation agricole, œuvre de toute une vie de couple et de famille avec son épouse Louise, ses enfants Agnès, René et Jean-Luc, leurs conjoints et leurs petits-enfants.

Des petits-enfants parmi lesquels Sébastien Defontaine qui fut des nôtres et dont l'engagement politique n'était pas étranger à celui de son grand-père.

Homme de conviction et de confiance, Gérard avait 20 ans quand il fut envoyé en mai 40, sur la ligne de front et prit part aux combats de la campagne des 18 jours.

Mais la capitulation n'était pas dans ses gênes. Porté par un patriotisme nourri à l'école de ses parents, Gérard ne put supporter le joug allemand et entra en résistance, s'impliquant dans le combat de l'ombre au sein du Groupe 60 de l'Armée Secrète, dirigé par notre regretté Dr. Delbecque.

Il ne fait aucun doute que la manière dont le jeune Gérard vécut cette période troublée apporta de l'eau au moulin de son engagement politique au sein de son village natal.

Président de la section locale du Parti Social Chrétien, Gérard siégea au Conseil communal de Rumes sous le mayorat d'Henri Soyer, durant la mandature 53-58, puis de 1959 (suite au départ à l'étranger de M. Oscar Bocquet) à 1970. Gérard y était une voix … une voix qui porte, au propre comme au figuré. Ses idées et sa parole y étaient écoutées, respectées, appréciées.

Véritable force de la nature, Gérard était devenu, à près de 97 ans, le doyen de notre commune.

Nous lui redisons notre sincère merci pour tout ce qu'il lui a apporté et assurons sa famille de notre vive sympathie.

Ainés

La fête des affaires sociales

Comme chaque année, nous recevons, lors de la fête des affaires sociales, tous les couples fêtant un anniversaire de mariage particulier. Cette année ces couples étaient 36… un record… signe de l'augmentation de notre espérance de vie.
Malheureusement tous n'ont pu nous rejoindre pour des raisons qui leur sont propres. Certains d'entre eux ont souhaité nous recevoir chez eux par la suite : ce fut un réel plaisir de pouvoir échanger avec chacun.
Certains n'ont pas eu cette opportunité car quelques seniors ont dû laisser partir leur compagnon de route et poursuivre seul leur chemin en ce monde.
Le 21 septembre dernier, nous n'avons pas manqué d'avoir une pensée particulière pour ces personnes.
En cette occasion, les jubilaires ont été fleuris et se sont vu remettre un présent communal.
Nous leur souhaitons encore de nombreuses années de bonheur ensemble.

Ophélie CUVELIER

Noces de brillant

René Hellin et Régine Debrabant de Taintignies

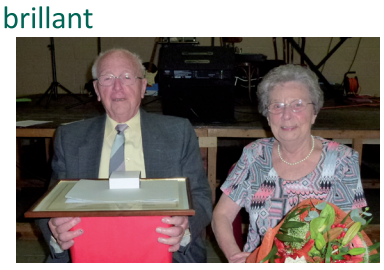

Désiré Prévost et Anne-Marie Bodart de La Glanerie

Freddy Dutrannois et Régine Debaisieux de Taintignies

Roger Delférière et Andrée Brenard de Rumes

Christian Grandclaude et Francine Dauchy de Taintignies

René Personne et Lucie Decock de Taintignies

Noces de diamant

Marcel Bonnet et Josiane Poupart de Taintignies

Clément Gervois et Juliette Delvigne de Taintignies

Gérard Duhayon et Lucie Guelton de Taintignies

Daniel Bonnet et Renée Dussart de Taintignies

Louis Lecutier et Edith Bienfait de Taintignies

Hector Lecomte et Anne-Marie Morlighem de Taintignies

Noces d'or

Jean-Gérard Benoit et Monique Vanhauwaert de La Glanerie

Pierre Houttemane et Evelyne Lucas de Taintignies

Jean-Pierre Marquette et Claudette Gervois de Taintignies

Roger Carlier et Christiane T'Jolle de Rumes

Noël Dewaele et Isabelle Duhayon de Taintignies

Michel Vanden Broeck et Marie-Thérèse Delzenne de Rumes

La parole aux groupes du Conseil Communal

Ce bulletin est un journal d'information communale. Les bourgmestre et échevins s'y expriment comme responsables de leur secteur de la gestion communale, et non en tant que porte-parole d'un parti politique. Pour permettre aux groupes représentés au conseil communal d'exprimer leur point de vue sur la vie politique, un espace leur est ici réservé. Le sujet traité : « le CETA : nos dirigeants ont-ils bien agi ? »

Le CETA… Difficile de ne pas en avoir entendu parler ces dernières semaines tant ce « Comprehensive Economic and Trade Agreement » (accord économique et commercial global) fut à l'avant-scène des mondes politiques belge et international…
Les modalités et détails de cet accord commercial entre l'Europe et le Canada sont claires pour certains, beaucoup plus floues pour d'autres. Nos dirigeants, de par le mandat que nous leur avons confiés, se sont évertués à expliquer leurs positions sur le sujet, qu'elles soient « pro » ou « anti », espérant qu'au final, le citoyen y voit plus clair.
La « petite » Wallonie qui s'oppose à l'Europe et au Canada : du jamais vu ! Et pourtant, n'était-il pas logique pour nos représentants de s'interroger sur le contenu précis et les conséquences possibles d'un tel accord ? Les gouvernements de tous les pays européens ont-ils analysé en profondeur ce dossier important tant pour eux que pour notre « petite » Wallonie et notre « petit » pays ?
Le débat fut animé, permettant à l'un d'acquérir une notoriété internationale et pour l'autre d'écorner quelque peu un idéal européen chaque jour plus difficile à atteindre. Cette agitation aura surtout mis en avant le fait que la voix de chacun compte et que, plus que jamais, nos dirigeants se doivent d'être attentifs à l'avis de leurs concitoyens.
N'oublions pas que ce CETA pourrait être suivi du TTIP, accord de libre-échange avec les Etats-Unis, si leur nouveau président a la volonté de poursuivre ce traité contre lequel notre conseil communal s'est d'ailleurs déjà prononcé !
D'autres accords pourraient suivre, tels le TISA, accord commercial sur la libération des services (télécoms, e-commerce, …) que l'Europe voudrait signer avec 22 pays dont l'Australie et la Suisse. Gageons que la « résistance wallonne » obligera les pays européens à analyser avec plus de rigueur le contenu des futurs traités. Voilà peut-être une conséquence positive de cette résistance des derniers mois !
D'un point de vue commercial, les conséquences du CETA ne seront sans doute visibles que dans quelques années, mais rappelons-nous que nous sommes les premiers acteurs de ces échanges commerciaux et que, en Wallonie picarde et dans notre entité, des producteurs locaux proposent chaque jour des produits de qualité. C'est un fait qui a aussi été remis en lumière grâce au CETA.

Il y a quelques semaines s'est déroulée la saga du CETA (Comprehensive Economic and Trade Agreement), accord de libre-échange entre l'Europe et le Canada. La Wallonie, entité fédérée d'un pays souvent mal connu hors de l'Europe est alors devenue, le temps d'une remise en question générale, le symbole de la résistance face à l'ultralibéralisme. En effet, la particularité du CETA est qu'il constituait un traité mixte : pour être accepté, il devait recevoir l'assentiment de tous les parlements des Etats membres. C'est dans ce contexte que la Wallonie a pu, malgré son faible poids en nombre, jouer un rôle décisif dans l'approbation du traité.
Car si, à l'heure de la mondialisation frénétique, il est difficilement envisageable de refuser tout accord commercial, il est vital de pouvoir déterminer des limites éthiques à la toute-puissance du libéralisme. Ainsi, parmi les éléments inconcevables pour le parlement wallon se trouvait la possibilité qu'une politique menée par un Etat, sur le plan social ou environnemental, puisse être considérée, par un Etat extérieur comme une entrave à son commerce et, par là même, lui ouvre une possibilité d'indemnisation. Par ailleurs, un autre élément problématique était la résolution des conflits par des arbitres privés… qui prendraient ainsi la place des tribunaux officiels. Ces conditions étaient inacceptables.
Il a fallu nombre de négociations et des adaptations du traité pour que la Wallonie accepte de signer le texte. Et, comme en a témoigné Paul Magnette, que nous avons pu rencontrer début novembre, les pressions – voire les menaces – furent particulièrement fortes. Nul doute qu'il a fallu beaucoup de sang froid à nos parlementaires pour défendre leurs positions. Ils ont su dire « non » là où tous les autres avaient acquiescé et ont ainsi porté au-devant de la scène cette volonté d'établir des relations durables et équitables entre les pays, sentiment partagé par de nombreux citoyens et organisations du monde entier, comme l'ont prouvé les nombreuses marques de reconnaissance à l'égard du parlement wallon.
Mais l'histoire ne s'arrête pas là, bien au contraire : elle ne fait que commencer. Car à travers l'épisode du CETA émergent plusieurs questions cruciales … Bien sûr, on pense à la procédure d'adoption du TTIP, traité ô combien décrié, mais soutenu par des lobbyings puissants… Mais bien plus que ce regard porté vers l'extérieur, c'est la question même de notre Europe qui se pose. Qu'est devenue aujourd'hui ce rêve d'une Europe solidaire, prospère et en paix? N'a-t-elle pas elle aussi succombé aux sirènes de l'ultralibéralisme, comme en témoignent les délocalisations, le dumping social, les emplois précaires ou si « flexibles » qu'ils donnent tous pouvoirs aux employeurs, au détriment du travailleur qui doit s'adapter ou partir ?
Nos dirigeants ont eu raison de se dresser face au CETA, mais il est évident que les partisans de ces traités ultralibéraux ne seront pas dupes la prochaine fois… il est peu probable qu'un parlement fédéré dispose encore du pouvoir de bloquer toute une procédure. Il est donc vital de repenser notre Europe, de lui rendre son lustre d'antan, cet espoir d'un monde meilleur qu'elle incarnait encore il y a quelques décennies. Cette Europe aura alors la lourde tâche d'imposer des limites, des conditions afin de défendre nos valeurs, nos acquis et notre avenir.

Logement

Petit rappel concernant les logements sociaux

Un logement social est un logement mis en location par une Société Immobilière du Secteur Public. Les logements sociaux sont destinés aux personnes les plus précarisées et aux revenus modestes ou moyens.
Afin de pouvoir bénéficier d'un logement social, il faut remplir deux conditions, à savoir :

- ne pas être propriétaire
- ne pas dépasser un certain plafond de revenus.

Concrètement, si vous souhaitez introduire une demande de logement social en Wallonie (la règlementation est quelque peu différente pour chaque région), quelles sont les démarches à effectuer ?
Tout d'abord, vous inscrire dans une Société de Logements. Attention ! Vous ne pouvez vous inscrire que dans une seule Société. Celle-ci deviendra votre Société de référence.

Il vous sera demandé de compléter un formulaire de demande et de fournir divers documents (avertissement extrait de rôle, revenus actuels, composition de ménage, attestation de votre caisse d'allocations familiales,…) afin de pouvoir introduire votre demande de logement social.
L'attribution d'un logement social s'effectue en fonction de la situation sociale, familiale et économique de chaque candidat locataire.
En fonction de votre situation, des points de priorité peuvent vous être attribués. Ces points déterminent votre « place » dans les listes d'attente d'attribution d'un logement.
Malheureusement, les demandes de logements sociaux sont supérieures au nombre de logements disponibles et les Sociétés de logements ne disposent généralement pas de logements d'urgence.
Vous devrez donc souvent faire preuve de patience avant de vous voir attribuer un logement social.

A contrario, les Sociétés de Logements éprouvent parfois des difficultés à trouver des candidats locataires pour certains logements. Il s'agit principalement de logements situés dans des communes rurales plus éloignées des commerces et moins desservies par les transports publics. C'est d'ailleurs le cas pour certaines maisons de la Cité Soyer à Rumes.

Nous vous rappelons que les bureaux administratifs de la Société de Logements du Haut-Escaut sont situés Boulevard de l'Eglise, 1 à 7640 Antoing. Les permanences ont lieu tous les mardis, de 10h à 12h et de 14h à 17h30. Vous pouvez également nous joindre par téléphone au 069/44.33.66.

Daniel GHISLAIN
Président de la S.L.H.E.

La cure de Rumes va enfin connaitre une nouvelle vie.

Comme vous le savez, le retrait du partenaire privé a fait capoter le projet de partenariat public/privé que nous avions initié. Les démarches que nous avions immédiatement entreprises auprès de la Région Wallonne pour bénéficier de subsides dans le cadre des SAR (sites à réaménager) se sont révélées longues et ardues … sans avoir de certitudes quant à leur aboutissement.
Des contacts ont alors été pris avec différentes entreprises générales pour savoir si elles pouvaient être intéressées par un tel chantier. Devant le peu de … motivation de celles-ci, le Collège communal suivi du Conseil ont penché pour la vente du site assortie de conditions strictes pour la construction de logements (trois dans la cure, un en lieu et place de la vicairerie qui doit être abattue et un maximum de 10 à l'emplacement des garages existants) et l'aménagement de parkings en suffisance.
Le Collège a également insisté sur les délais de réalisation, sachant que les travaux de rénovation de la rue d'Anseroeul doivent commencer en 2017. Une offre émanant de l'architecte Virginie Cornaert nous est alors parvenue. Cette dernière s'engage à respecter les conditions demandées par le Conseil communal lors de sa séance du 9 novembre dernier : 2017 devrait donc connaître une avancée importante dans la revitalisation de ce quartier situé au centre du village.

Allocation de chauffage : comment l'obtenir ?

L'allocation de chauffage est octroyée entre le 1er janvier et le 31 décembre pour un maximum de 1500 litres par an (fractionnable en plusieurs livraisons).
Il y a lieu d'introduire sa demande auprès du CPAS dans les 60 jours qui suivent chaque livraison.
Un conseil : n'attendez pas! Dès réception du bon de livraison, introduisez votre demande !
Les formulaires de demande sont disponibles au siège du CPAS à La Glanerie, à la maison communale à Taintignies ou sur le site internet www.rumes-online.be.

Une permanence est ouverte tous les mercredis de 9 h à 11 h au siège du CPAS.
Vous êtes concernés par l'allocation de chauffage si vous appartenez à l'une des catégories suivantes :

- Catégorie 1: les personnes bénéficiaires d'une intervention majorée d'assurance soins de santé. (BIM ou Omnio)
- Catégorie 2: les personnes à revenus limités, c'est-à-dire les ménages dont le revenu annuel brut imposable est inférieur ou égal à 17.649,88 €, majoré de 3.267,47 € par personne à charge (dont les revenus nets sont inférieurs à 3120 €).
- Catégorie 3: les personnes surendettées qui bénéficient d'une médiation de dettes amiable ou d'un règlement collectif de dettes.

Pour plus d'informations :
CPAS, rue Albert Ier 33 à La Glanerie.
Tél : 069/64 99 22 (entre 8h30 et 12h).
Courriel : direction@cpasrumes.be
www.fondschauffage.be

Appel aux dons de vélos

Dans le cadre de sa mission d'aide aux personnes fragilisées et aux demandeurs d'asile, le CPAS de Rumes est à la recherche de vélos, essentiellement d'adultes.
Aussi, si vos remises sont encombrées de l'un ou l'autre deux roues en « relatif » bon état ou nécessitant une révision limitée, nous sommes preneurs !
Pour les modalités pratiques de dépôt ou d'enlèvement, veuillez téléphoner au 069/64.99.22., le matin entre 8h et 12h, ou nous envoyer un courriel à direction@cpasrumes.be
Merci d'avance pour votre générosité !

Démarchage à domicile en matière de fourniture d'énergie : attention à la fraude !

Il nous est revenu que, tout récemment, des démarcheurs indépendants se sont rendus dans les cités de notre Commune en se disant être mandatés par le CPAS ou par la Société de Logements dans le but de faire signer un meilleur contrat de fourniture d'énergie ou de matériel moins énergivore.
Méfiez-vous : il s'agit là d'une démarche frauduleuse et abusive! Ni le CPAS, ni la société de logements, n'agissent de la sorte en favorisant une démarche commerciale.
Nous vous demandons donc d'agir avec la plus grande prudence face à ce démarchage abusif.

Réclamez toujours l'autorisation au démarchage à domicile délivrée par Monsieur le Bourgmestre (voyez l'article page 8 « Démarchage à domicile : Restez vigilants ! ») avant d'inviter quiconque à rentrer chez vous.
Nous vous rappelons également que vous disposez d'un délai de réflexion avant de signer tout contrat ou, si vous avez déjà signé, d'un délai de rétractation de 14 jours ouvrables.

N'hésitez pas à contacter le service énergie du CPAS de Rumes au 069/64.99.22. en cas de doute et pour une aide éventuelle à l'analyse du contrat proposé.

Les aînés rumois sensibilisés à la prévention au vol par ruse

Cette année, le service d'aide à l'intégration sociale de la zone de police de Tournai (S.A.I.S.) met tout particulièrement l'accent sur la vigilance à adopter face au vol par ruse.

Les seniors étant l'une des cibles privilégiées des escrocs, le CPAS a jugé utile de faire de la prévention auprès d'eux et d'accueillir, lors de l'une de ses rencontres bimensuelles des aînés, un agent du S.A.I.S. qui leur a délivré quelques conseils bien utiles :

- identifier son interlocuteur (uniforme, véhicule de service, carte de légitimation);
- avoir un réseau social actif (voisin, téléassistance, ne pas se murer);
- ne donner ses codes secrets d'aucune manière (téléphone, vive voix, fax, internet);
- ne pas oublier qu'on a le droit de dire NON;
- pour des travaux à la sauvette (tarmac, démousseur, rémouleur, réparation de toiture) : ne pas signer tout de suite mais réfléchir et demander des devis.
- avoir constamment sous la main les numéros utiles à appeler :
  > police 101 ou 069/250.250
  > pompiers 100
  > SAMU 100
  > Card Stop 070/344.344

L'idée principale est bel et bien de prévenir le vol.
La prévention constitue, en effet, un important maillon dans la lutte contre le cambriolage dans les habitations !

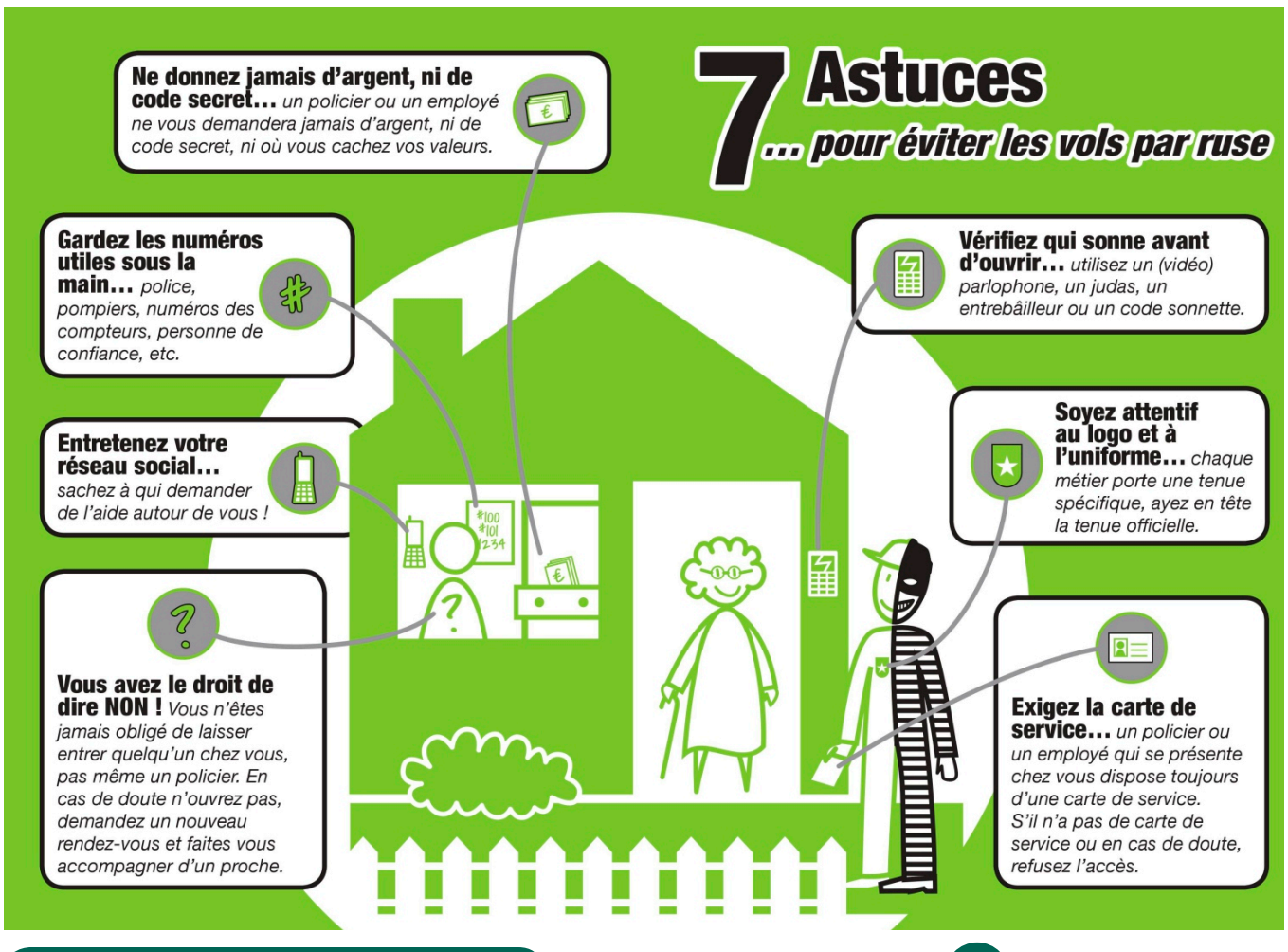

Quelques conseils :

- Ne laissez pas votre portefeuille dans la poche arrière du pantalon. Mieux vaut le mettre dans la poche intérieure de votre veston ou de votre manteau.
- Faites-vous accompagner par un proche pour vos retraits d'argent importants.
- N'emportez pas trop d'argent liquide mais ayez recours aux cartes de banques. Ne laissez jamais le code secret des cartes auprès de celles-ci, mémorisez-les.
- Ne laissez jamais le contenu de votre portefeuille à la vue de personnes qui vous entourent.
- Lors du marché, pendant vos courses, ouvrez l'œil aux endroits où la foule est importante. Les pick-pockets agissent souvent dans ces conditions et à l'aide de complices.
- Dans un magasin, ne laissez pas votre sac dans le chariot
- Les femmes sont plus souvent victimes de vols à la tire que les hommes. Fermez donc bien votre sac et portez-le contre vous, la fermeture contre votre bras.
- N'inscrivez pas votre adresse sur votre trousseau de clefs.

En cas de perte ou de vol de votre portefeuille...

1. Signalez immédiatemment à votre banque la perte ou le vol de votre carte magnétique au 070/344.344
2. Portez plainte à la police locale la plus proche
3. Adressez-vous à l'Administration communale, service population, pour renouveler vos papiers d'identité (Munissez-vous d'une photo d'identité).

Enseignement

Plus de 550 élèves à la journée de l'enseignement

Fin septembre, 573 (!) élèves des cinq écoles fondamentales de notre entité ont participé à la traditionnelle Journée de l'Enseignement. La matinée fut réservée au cross organisé sur le site de la plaine de jeux jouxtant le hall Fernand Carré. Félicitons tous les participants qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes et plus particulièrement ceux qui ont émergé dans leur catégorie : Emma Barbieux, Nataëlle Vanden Broeck, Lola Moulin, Célie Rooryck, Julie Fievet, Romy Mercier et Alice Roty chez les filles ainsi que Roméo Parent, Aubin Amorison, Adrien Landrieu, Romain Nieuwland, Allan Pomart, Théo Waroux et Luca Hoé chez les garçons.
Pendant ce temps, les élèves de maternelle ont assisté à un agréable spectacle de clown après avoir pris une collation saine. Ils ont également embarqué dans le petit train pour un tour dans les rues de Taintignies.
La seconde partie de la journée a été bien remplie pour les élèves de primaire. Les premières ont participé à des ateliers musicaux organisés par les Jeunesses Musicales de Wallonie Picarde pendant que les deuxièmes assistaient à un spectacle sur le cycle de l'eau organisé en partenariat avec la SWDE ainsi qu'à des activités mises sur pied par le Parc Naturel des Plaines de l'Escaut. Les troisièmes ont pris part à une après-midi de jeux organisée par la Ludothèque de Rumes. Les quatrièmes et cinquièmes années ont eu la chance de vivre une démonstration de fauconnerie toujours aussi impressionnante. Les plus grands ont, quant à eux, enfourché leur vélo à la découverte de l'entité, bien encadrés par nos policiers ainsi que par des membres des RDD de Taintignies.
Une journée appréciée de tous par une belle journée d'automne. Rendez-vous en septembre 2017 !

Bruno DE LANGHE

Troubles de l'apprentissage

Les familles dont les enfants souffrent de troubles de l'apprentissage (dyslexie, dysorthographie, …) se sentent souvent désemparées. Et certains enseignants le sont tout autant. C'est pourquoi l'Echevinat de l'Enseignement a réservé un accueil favorable à la proposition de Rita Zucca, responsable de l'ASBL « Troublendys ». Cette dernière a ainsi rencontré le 25 août dernier les enseignants des cinq écoles de notre entité à la Maison de Village de La Glanerie.
Les troubles spécifiques des apprentissages restent encore assez méconnus et mal compris. Madame Zucca a tenu à montrer aux enseignants présents comment diagnostiquer un enfant « dys » et ce qu'ils peuvent mettre en place pour faciliter son apprentissage. Une intéressante séance de questions – réponses a clôturé cette matinée de travail.
Plus d'infos sur www.troublendys.weebly.com ou troublendys@hotmail.fr

Travaux

Tri dans nos cimetières

Nos quatre cimetières sont équipés chacun de deux containers 1100 litres (avec pictogrammes spécifiques).
L'un est réservé uniquement aux déchets verts (fleurs naturelles, verdures et terreau).
L'autre est destiné aux déchets non verts (fleurs artificielles, cache-pots, emballages plastiques).
Ces deux containers sont exclusivement réservés aux déchets provenant des cimetières.
Nous constatons régulièrement le non-respect de ces consignes. Nos ouvriers sont donc appelés à maintes reprises à retrier.
Nous vous demandons d'être attentifs à cette problématique du tri qui nous permet d'envoyer moins de déchets à l'incinération et évite de la sorte un coût supplémentaire.
Il est vraiment décevant de constater de tels actes «gratuits». Une nouvelle poubelle a été remise dans les jours qui ont suivi.

La Drève

La première phase des travaux de la drève est quasiment terminée.
Le placement des bordures, le sentier central, le placement de câbles électriques pour l'éclairage, le semis des pelouses ont été réalisés par nos ouvriers communaux.
Suivra l'aménagement de l'entrée du côté de la Rue de Florent.
La réfection de la « placette » côté Rue du Cimetière sera entamée dans la foulée.

Roland WATEAUX

Vandalisme

Suite à une demande justifiée de certains riverains, une poubelle a été placée le long du sentier reliant la Rue des Chasses à la Place de Taintignies en novembre 2016.
Quelques jours plus tard, cette poubelle était volée et le support détruit.

Petite enfance

Hommage des enfants à Manon

Un hommage a été rendu le samedi 19 novembre à Manon Dufour, puéricultrice au sein de notre crèche « Champs et Gazouillis », tragiquement disparue en mai dernier. Le personnel avait invité pour cette occasion les enfants qui ont connu Manon ainsi que leurs parents.
Un pommier a été planté en sa mémoire, un arbre porteur de fruits qui symbolisera sa présence dans un lieu qu'elle a illuminé de son sourire et de sa bonne humeur. Chaque enfant a aussi planté un bulbe de tulipe mauve, la fleur préférée de Manon.
Un rassemblement à son image, proche de la nature, des oiseaux. Un clin d'oeil émouvant à son « petit grain de folie » qui la caractérisait dans tout ce qu'elle proposait aux enfants a clôturé cet hommage; ses « petits bouts » ont participé à un « concert de casseroles », animation dont elle était l'initiatrice !

Parc naturel des Plaines de l'Escaut

2016 : L'année des 20 ans du PNPE

L'année 2016 est terminée. Une année qui a marqué l'histoire du Parc naturel qui fêtait ses 20 ans.

20 ans, un anniversaire important ! Une soirée festive, organisée à Beloeil le 9 juin, a permis de rassembler les personnes qui comptent ou ont compté pour le Parc naturel. Elle s'est déroulée dans une ambiance «bon enfant », grâce au maître de cérémonie, Monsieur Zo. Plusieurs personnes, dont les bourgmestres, ont été sollicitées pour partager un loisir, une passion, un évènement vécu,… l'occasion de se connaître autrement… Monsieur Casterman a ainsi témoigné de son grand intérêt pour les mathématiques !

Mais l'équipe du Parc naturel ne voulait pas se limiter à une soirée. Au contraire, elle a voulu profiter de cet anniversaire pour proposer de multiples activités qui fassent connaître les multiples richesses de ce beau territoire.
Plus d'une centaine d'activités ont ainsi été proposées, organisées par l'équipe du Parc naturel mais aussi par de nombreux partenaires.

Une nouveauté cette année : « les Plaines de l'Escaut à vélo » : des rallyes vélo destinés à un public familial, qui permettent de découvrir les différents patrimoines et le savoir-faire du PNPE.
Au total, 6 rallyes étaient proposés, un par entité. Le rallye vélo de Rumes s'est déroulé le 25 septembre, dans le cadre de «L'fiête de l'penn'tière».
Un grand merci au comité de la fête, mais aussi à Aude Dekeyser, bibliothécaire, pour l'organisation du circuit. Merci également à la ferme Dapsens et aux vergers Delezenne, à Taintignies, ainsi qu'aux maraîchers « Pic vert », de La Glanerie, pour leur si bon accueil et pour les dégustations proposées aux cyclistes.

Plusieurs expositions ont également été proposées durant l'été. Photographes, aquarellistes, designer vitrailliste,… ont ainsi partagé leur vision de la nature.
A Taintignies, l'administration communale et la bibliothèque ont accueilli les photos de Franco Limosani, passionné de ce bel animal qu'est le renard.
Quant aux photos macro d'Yvan Barbier, elles ont été exposées dans les magnifiques installations du centre équestre de l'Orangerie, à Rumes.
Ce fut donc une année riche en projets, en activités, en découvertes, en rencontres, en partenariats qui, à n'en pas douter, se poursuivront durant les années à venir.

Opération « Plantons local ! » : nouvelle période

Vu le succès de l'opération, le Parc naturel propose à nouveau l'opération « Plantons local ! » en ce début d'année.
Vous souhaitez favoriser les espèces locales dans votre jardin ? Le Parc naturel organise une commande groupée d'arbustes, arbres, fruitiers,… vous permettant de bénéficier d'une ristourne.
Les commandes doivent parvenir à la Maison du Parc naturel pour le 10 février 2017 au plus tard. Elles seront à retirer le samedi 4 mars, à Lesdain, chez les pépiniéristes participants. Le catalogue est téléchargeable sur www.plainesdelescaut.be, ou sur demande à la Maison du Parc naturel, 069/77 98 10 - accueil@pnpe.be. (Action en collaboration avec la coopérative Vegetabilis)

Le Parc naturel expliqué à ses habitants

Un parc naturel, qu'est-ce que c'est ? Combien y en a-t-il en Wallonie ? Qu'est-ce que le Parc naturel des Plaines de l'Escaut ? Quels sont les principaux atouts de son territoire ? A quoi sert-il ? Comment, en tant qu'habitant, puis-je m'impliquer pour ce territoire qui est le mien ?

Deux nouveaux outils permettent de répondre à ces questions :

- Tout d'abord, une brochure, disponible en version papier à la Maison du Parc naturel, ou en différents endroits sur votre commune. Ce document est également téléchargeable sur notre site internet.

- Ensuite, un film réalisé par Notélé à l'occasion des 20 ans du PNPE. Celui-ci est à voir sur le site internet de Notélé (magazine samedi +, les 20 ans du PNPE, diffusé le 11 juin dernier).

Pour toute information complémentaire :
Maison du Parc naturel – 069/77 98 10 – accueil@pnpe.be

Environnement

Changeons nos habitudes !

L'impact environnemental de l'usage des sacs en plastique est effrayant.
Vous avez vu ces images de « mers » de plastique formées par les courants marins : un désastre écologique !
Limiter la consommation de sacs en plastique, surtout à usage unique, est une nécessité.
L'interdiction proposée par le Ministre di Antonio est un grand pas dans cette direction.
Pensez-y donc !

Pour toute info :
http://moinsdedechets.wallonie.be

Notre motocycliste américain a fière allure... sur le sac

Comme indiqué ci-contre, les sacs plastiques à usage unique sont maintenant interdits.
Et maintenant, on fait comment ?
Ipalle vous propose 5 séries de sacs-cabas, grands, robustes et réutilisables !
Et ceux-ci ont belle allure : ils mettent en valeur le patrimoine de notre région.
Vous pouvez les acheter au prix de 1 €, au parc à conteneurs ou recyparc (nouvelle appellation)
Pour toute info complémentaire :
http://www.ipalle.be

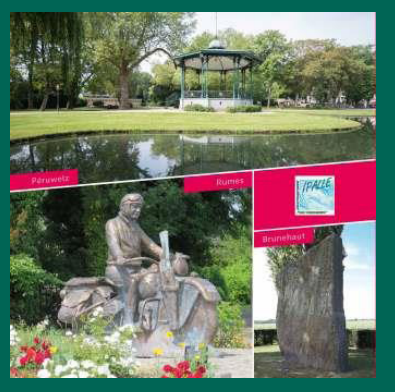

Canettes : A quand la consigne... européenne ?

Vous le savez, les Régions belges envisagent d'introduire à moyen terme une consigne sur les canettes et bouteilles. Ce système existe notamment en Allemagne et en Scandinavie.
Mais la Fédération Belge de l'Industrie Alimentaire (Fevia) s'oppose toujours à l'introduction d'un tel système de consignes, arguant du fait que la Belgique est trop petite et que les Belges iraient acheter massivement dans des magasins des pays voisins.
Que de temps perdu ! L'Europe : ça sert à quoi ?

350.000 arbres de plus à l'horizon 2025

La presse en a parlé …
Il s'agit d'un projet d'envergure, à l'échelon de la Wallonie picarde : la plantation de 350 000 arbres en une décennie.
Un objectif territorial commun et un beau défi dans lequel notre commune a décidé de s'impliquer et … de vous impliquer.
Un groupe de travail a été mis en place.
N'hésitez pas à manifester votre intérêt pour cette opération qui fédèrera et amplifiera les projets existants sur le territoire (Semaine de l'arbre, « Un enfant, un arbre », Communes Maya, Gestion différenciée, Zéro phyto, …).
Notre commune doit résolument se positionner comme territoire vert. Comme depuis la nuit des temps, l'arbre en sera un acteur privilégié.
Ensemble, posons des gestes concrets pour renforcer cette ruralité qui nous va si bien.

Semaine de l'arbre et opération « un enfant, un arbre »

Comme depuis plusieurs années maintenant, à l'approche de la Sainte-Catherine, la commune organise une distribution d'essences d'arbustes et d'arbres. Cette année, l'opération a été réalisée sur fonds propres. Elle s'est tenue le 26 novembre dernier au hall Fernand Carré.
Les habitants de l'entité pouvaient non seulement bénéficier des conseils avertis de notre responsable des espaces verts pour la plantation et l'entretien des différentes essences proposées, mais également de guides composteurs. Ces derniers sont des relais de proximité pour informer les habitants à mieux composter les déchets organiques de la maison et ainsi diminuer la quantité de déchets ménagers. Ils procurent également leurs conseils pour une utilisation optimale du compost.

Cette matinée fut également l'occasion pour notre commune d'offrir un arbre fruitier à tous les enfants de 3 ans. 26 petites têtes blondes, équipés d'une pelle également offerte par l'Administration communale ont ainsi pu planter un arbre dans le jardin familial. Après en avoir pris soin, ils récolteront dans quelques années de délicieux fruits.

Orages du 7 juin : Rumes parmi les communes retenues

Ce 6 octobre 2016, le Gouvernement wallon a reconnu comme calamité publique les orages qui ont frappé la Wallonie picarde le 7 juin dernier et provoqué des inondations exceptionnelles.
Sur base des rapports scientifiques de l'IRM et des Services hydrologiques wallons, les trois villages de notre commune figurent dans le périmètre retenu.
Une décision attendue et justifiée au regard du nombre d'habitations (145) touchées à des degrés divers et du nombre d'hectares (350) de culture qui ont subi des dégâts.
Une aide administrative a été apportée aux citoyens pour l'introduction de leur dossier. Nous rappelons que le fond des calamités n'intervient que de manière supplétive aux compagnies d'assurance.
Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter M. Jérôme Ghislain : 0476/67.04.94

Inondations, aidez-nous à les éviter au maximum!

Un avaloir, une tête de pont bouchée, un fossé éboulé, un dépôt sauvage dans un cours d'eau ou toute autre situation empêchant un ruissellement "normal" des eaux : contactez-nous directement, nous éviterons ainsi tant que faire se peut une situation qui peut s'avérer catastrophique.
Service travaux : Monsieur Andris 0475/89.35.69 ou travauxrumes@gmail.com

Peintures, pesticides, détergents, eau de javel, détartrant, soude caustique, engrais chimiques, diluants,... Voilà une panoplie de produits qui génèrent des déchets dangereux par les effets néfastes qu'ils peuvent avoir sur la santé, l'environnement et le portefeuille !
Et si on s'en passait?
Les bons tuyaux, astuces et recettes sont illustrés dans les fiches à télécharger via l'adresse :
http://www.copidec.be

Prolifération incontrôlée des chats errants....

Notre commune a renouvelé son inscription à l'appel à projet lancé par le Ministre Di Antonio concernant le fléau des chats errants.
En effet, vous êtes peut-être «victime» de désagréments liés à ce phénomène, et si tel est le cas, je vous invite à prendre contact, sans tarder, avec la commune ou moi-même, afin de remédier à ce problème.
L'appel à projet consiste en l'acquisition d'une cage afin de capturer les chats errants et ainsi de les amener chez un de nos vétérinaires, avec qui la commune a signé une convention dans le cadre de ce projet. Le vétérinaire stérilise ces chats et dès que leur état de santé le permet, il les relâchera à l'endroit de son choix et en dehors de son environnement de départ.
Cette démarche cherche à éviter au maximum les problèmes de reproduction prolifique et ses conséquences (tapage nocturne, salissures, éventrations à répétition de vos sacs poubelle, propagation de maladies, d'infections et/ou de parasites...).
N'hésitez pas à nous contacter et nous vous répondrons dès que possible en fonction des demandes reçues.

Ophélie CUVELIER,
cuveliero@hotmail.com, 0472/23.53.98

Pour rappel, un chat errant est considéré comme un animal qui
- n'a pas de propriétaire et ne partage pas la maison de son maître
- se déplace et se reproduit librement
- n'est pas identifié, ne porte pas de médaille.

Stop à l'eau de Javel sur les sacs-poubelle

Un accident de travail s'est récemment produit lors de la collecte des déchets ménagers à Beaumont : un chargeur a reçu des projections d'eau de Javel dans les yeux alors qu'il lançait le sac dans la trémie du camion. L'eau de Javel déposée sur le sac avait formé de grosses gouttes, projetées dans l'air et éclaboussant le visage du chargeur à cause du vent.

L'intercommunale Ipalle demande aux citoyens de ne plus verser d'eau de Javel ou tout autre produit dangereux sur les sacs-poubelle déposés en voirie. Cette pratique, couramment répandue dans le but d'éloigner les animaux afin qu'ils n'urinent pas sur les sacs ou ne les trouent pas pour accéder aux restes de nourriture, s'avère dangereuse tant pour l'environnement que pour la sécurité du personnel de collecte. En outre, l'efficacité de la javel pour de telles applications n'a jamais été prouvée.

Pour la sécurité des travailleurs, il est également demandé de ne pas placer d'objets tranchants ou pointus dans les sacs-poubelle ni de produits en récipients ou sous pression, ces derniers pouvant entraîner des projections lors de la compaction. Le verre et les déchets spéciaux des ménages (produits dangereux et leurs emballages, peintures, solvants, aiguilles de seringues, déchets des dialyses à domicile...) doivent également être déposés au parc à conteneurs.

Enfin, Ipalle rappelle que le poids maximum autorisé des sacs-poubelle est de 20 kg et que ces derniers doivent être placés le plus près possible de la voirie, devant votre habitation.

Ipalle remercie les habitants de leur compréhension.

Pour toute information :
IPALLE
Service Communication
Chemin de l'Eau Vive, 1 7503 FROYENNES
Tél : 069/84.59.88 Fax : 069/84.51.16
E-mail : info@ipalle.be
Site web : www.ipalle.be

Pour ne plus oublier... de sortir vos sacs poubelles !

Recycle ! est une nouvelle application téléchargeable gratuitement dès maintenant sur tablettes et smartphones, via App Store et Google Play.

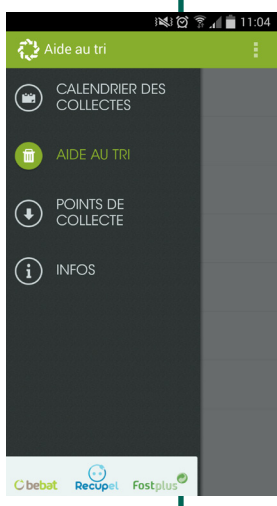

Celle-ci répond à toutes les questions relatives aux déchets : le calendrier de collectes, les heures d'ouverture des parcs à conteneurs, les adresses de dépôts des piles et des électro-ménagers, les règles de tri ...
Vous pouvez même demander qu'une notification vous soit envoyée la veille des jours de collectes.
Pour toute info complémentaire : IPALLE – Service Communication Tél : 069/84.59.88 Fax : 069/84.51.16 - info@ipalle.be Site web : www.ipalle.be

Be Wapp : La commune se mobilise

Comme M. le Bourgmestre l'a précisé dans son édito, la propreté de notre environnement doit être la priorité de TOUS.
De nouvelles initiatives verront le jour.

- La commune a répondu à un appel à projets et obtenu des subventions pour confier à un membre de son personnel une responsabilité particulière dans la recherche d'un environnement plus propre.
- 82 : c'est le nombre actuel de poubelles publiques sur notre territoire.
  La commune a répondu à un appel du Ministre di Antonio et obtenu son accord pour en installer 22 supplémentaires.
- Des containeurs sélectifs ont été placés dans les cimetières. Vous l'avez lu en page 5, il ne reste plus qu'aux usagers de bien séparer les déchets verts des autres. C'est si facile et pourtant ... ce n'est gagné !
- Nous participerons à la semaine de la propreté, les 24, 25 et 26 mars
- Nous avons répondu à l'appel à projet du Ministre Furlan pour l'achat et le placement de mobilier urbain pour l'amélioration du cadre de vie.

Jeunesse

Plaines de jeux

Comme lors de chaque période de vacances scolaires, l'Administration communale a organisé cet été deux mois de plaines de jeux. Ce service permet l'accueil d'un bon nombre d'enfants, solutionnant les problèmes de garde rencontrés par certains parents.
Il permet aussi l'emploi d'une vingtaine d'étudiants ayant la responsabilité d'occuper vos bambins.
Je tiens à les féliciter pour le travail accompli. De plus, cette année, une rencontre inter-plaines avec le Cosinus de Taintignies a rencontré un réel succès... Je remercie également les parents pour la confiance accordée.
Pour votre information, les plaines de jeux et stages ont lieu durant toutes les vacances scolaires sauf les jours fériés et les vacances de Noël. Pour veiller à un encadrement optimal, nous sommes régulièrement à la recherche d'étudiants pour y travailler en qualité de moniteur, aide-moniteur, homme ou dame d'encadrement et coordinateur. Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter Ophélie Cuvelier (0472/23.53.98 - cuveliero@hotmail.com.

Eté Solidaire, je suis partenaire...

Comme chaque année, la commune et le CPAS se sont unis afin d'engager des étudiants et leur permettre, pour certains, de faire connaissance avec le monde du travail. En 2016, six jeunes ont ainsi été engagés.
Leur travail a permis de rendre plus attrayants un bon nombre d'espaces publics fréquentés par notre population.
Etant donné le succès remporté par l'appel à candidatures et le nombre de places revu à la baisse par la Région wallonne, nous n'avons pu offrir une réponse positive à tous les postulants. Nous attendons donc impatiemment l'appel à projets 2017 afin de pouvoir engager d'autres étudiants.

Conseil Communal des Enfants

Ce lundi 12 décembre, en séance du conseil communal, nous avons pu présenter nos cinq nouveaux conseillers communaux.
Ils ont prêté serment devant notre Bourgmestre et défendront des projets pour les enfants.
Ces cinq jeunes se sont portés candidats et sont désireux de s'investir pour leur commune pour les deux années à venir.
Ils rejoignent les cinq élèves de 6ème année, présents pour une dernière année de mandat.
Le conseil est composé de Martin Lempire, Julien Dutilly, Lucas Vanhulle, Marie-Christiane Holvoet, Estéban Delférière, Jimmy Debaisieux, Léonie Derycke, Clément Scherpereel, Lorie Cornille et Cyprien Dumortier.

Le Conseil communal presqu'au complet !

Sécurité

Un PLP dans votre quartier ?

La qualité de vie dans un quartier est aussi liée à la prévention des cambriolages.
Certes, comme celui de toutes les communes situées en bord de frontière, notre territoire, et je ne vous apprends rien, est perméable à la délinquance transfrontalière.
Autant dire que, dans la sécurisation de nos biens, la vigilance s'impose.
Et de plus en plus de citoyens prennent conscience qu'ils peuvent jouer un rôle plus actif dans le cadre de la lutte contre les cambriolages dans les habitations.
Des initiatives voient le jour ici et là ... individuelles et collectives.
Il vous est possible de faire appel gratuitement au Service d'Aide à l'Intégration Sociale (SAIS) de Tournai. Voyez les infos ci-contre ...

Les Partenariats Locaux de Prévention (PLP) font aussi partie de ces actions qui ont pour but de créer davantage de solidarité entre voisins, ceux-ci s'aidant à mettre en place un quartier plus sûr.
Soucieux de l'importance de la question, j'ai rencontré des maires de communes françaises proches afin d'analyser la manière dont ils appréhendent ce sujet de la sécurité.

Michel CASTERMAN

Vous voulez en savoir plus ?

Rejoignez-nous pour une réunion d'information et de débat à la Maison de village de La Glanerie dans le courant du premier trimestre 2017. Un toutes-boîtes vous y invitera.

La Préventhèque du Service d'Aide à l'Intégration Sociale de la Ville de Tournai vous propose GRATUITEMENT ses services.

**Vous vous sentez insécurisés dans votre habitation ?
Vous voulez dresser un état des lieux de votre logement afin de garantir votre sécurité ?
Vous rénovez ou vous construisez ?**

FAITES APPEL A NOUS !

**Un conseiller en techno prévention vient vous rendre visite à domicile et dresse un inventaire des faiblesses ou des manques qu'il serait nécessaire de combler afin d'augmenter votre sécurité et de prévenir un cambriolage.
Un rapport reprenant divers conseils techniques adaptés à votre habitation vous sera alors communiqué.**

**Possibilité de travail sur plans.
Différentes déductions fiscales sont offertes.**

Même pour un simple renseignement, contactez dès à présent :

**VILLE DE TOURNAI - S.A.I.S. - Préventhèque
Rue St Piat 3/7 - 7500 Tournai
Tél. 069/84.07.30 ou 069/84.08.26**
valerie.paeleman@tournai.be

Démarchage à domicile : Restez vigilants !

Nous ne le répèterons jamais assez : attention aux démarchages à domicile !
Il n'est pas rare en effet d'entendre que l'un ou l'autre concitoyen s'est fait abuser par des démarcheurs peu scrupuleux.

Que ce soit bien clair :

- Toute personne qui se présente à votre porte pour vous vendre un produit, vous proposer un contrat,... doit vous montrer une autorisation écrite originale (pas une photocopie) de M. le Bourgmestre, contresignée par M. le Commissaire de Police et marquée du cachet communal.
- En AUCUN CAS, cette personne n'est envoyée par la Commune ni par le CPAS.
- Ne signez jamais de devis, ni de contrat, ni un quelconque document !
- Si vous avez le moindre doute, téléphonez sur-le-champ à la Police (069/ 25.02.50) ou à M. le Bourgmestre (0477/39.09.91)

En tout état de cause, méfiez-vous et restez vigilants !

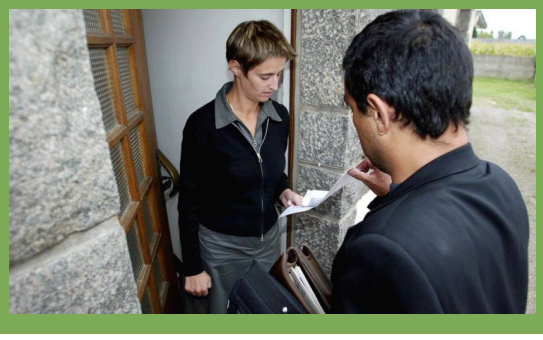

Vous aurez l'occasion de nous faire part de vos préoccupations et de vos attentes, de rencontrer et de dialoguer avec votre Commissaire et votre Inspecteur de quartier, d'entendre les actions que nous souhaitons mettre en œuvre
La présence d'un représentant du SAIS de Tournai vous permettra également d'en connaître davantage sur ce service.
La sécurité routière dans notre commune sera aussi au programme de cette soirée.

Etat civil

de mai à octobre 2016

Naissances

Mai
GLORIEUX Daryl de Taintignies
DAVID Lucie de Rumes
EICKMAYER Louane de La Glanerie
GORTS Elisée de Rumes
LETELLIER Margault de Taintignies

Juin
HEMPTE Giulia de La Glanerie
BONNET Zoé de Rumes

Juillet
VANDENABEELE Victor de Taintignies
VERDY Ninon de Taintignies
LEMPEREUR Elza de La Glanerie.

Aout
LEROY Camille de Taintignies
CHAUVON Nolan de La Glanerie.

Septembre
CUVELIER WATEAUX Marius de Taintignies
BARBIEUX Nathan de Taintignies
CANTIGNEAUX Noah et Lucas de Taintignies

Octobre
LECLERCQ Nina de Rumes
HEMELEERS Eloan de Taintignies
MINGNEAU Agathe de Taintignies
DEVIAENE Eva de Taintignies
CARTON Suzanne de Taintignies

Toutes nos félicitations aux heureux parents !

Mariages

Mai
LEKEUCHE François et VANHOUTTE Julie de Rumes.

Juillet
GAILLET Michaël et MINNE Jennifer de Taintignies
DEMARBAIX Xavier et VAN POUCQUE Sophie de La Glanerie

Août
FRANÇOIS Julien et HELBO Gwendoline de Rumes

Tous nos voeux de bonheur à ces nouveaux couples !

Décès

Mai
DEPRAETERE André de Taintignies
CARETTE Daniel de Taintignies
GRAVELINE Marie-Henriette de Taintignies
ESPION Jean-Claude de Taintignies
DUFOUR Manon de Rumes
MARTINAGE Germaine de Rumes

Juin
CRÉTEUR Myriam de Rumes
LORTHIOIR René de Taintignies
BROUCKE Marietta de Taintignies
VANOVERSKELDS Jeanne de Rumes
LEROY Marcel de Rumes
FRANCART Charles de Rumes
VANTROYES Hugues de Rumes

Juillet
TURPIN Jacques de Taintignies
DEBAISIEUX Jean-Marie de Taintignies
LECLERCQ Albert de Taintignies
PRUVOST Patrice de Taintignies
LANDRIEU Philippe de Taintignies
LIARD Christian de Rumes

Août
MENET Marguerite de Taintignies
DEVLAMINCK François de Taintignies

Septembre
BONNET Jean-Pierre de Taintignies
GAILLET Christian de Taintignies

Octobre
DORCHIES Raymond de Rumes
BONNET Marcelle de La Glanerie
LEMAITRE Marie-José de Taintignies
AVET Gérard de Rumes

Avec nos sincères condoléances aux familles endeuillées.

Culture

Exploration du monde : saison 2016 - 2017

Exploration du Monde à Rumes a fêté ses 20 ans. Et les premières séances de cette saison ont une nouvelle fois ravi les nombreux spectateurs réunis à la Maison de Village. Pierre Regior nous a d'abord emmenés en Arménie, une destination peu connue mais qui correspond bien à cet esprit d'exploration de contrées lointaines cher aux initiateurs d'Exploration du Monde. Et François Picard nous a fait découvrir les merveilles d'Angkor et sa fascinante histoire.

Le 13 janvier, Jean-Claude Forestier est venu nous présenter les Iles Shetland … où les vents emportent autant la pluie que le soleil … La séance du 17 mars nous emmènera avec Jean Charbonneau à l'autre bout de la planète pour partager une grande aventure dans le nord tropical d'Australie. De magnifiques images en perspective !
N'hésitez pas à nous rejoindre pour ce film présenté par un conférencier talentueux à qui vous pourrez poser toutes vos questions.
Toute information peut être obtenue auprès de Maud Berra, responsable d'Exploration du Monde dans notre région (maudexplo@gmail.com) ou de l'Echevin de la Culture (bruno.delanghe@gmail.com).

EXPLO
EXPLORATION DU MONDE

BD-Rumes, Clap 5ème

C'est devenu une habitude depuis cinq ans maintenant. Les 26 et 27 novembre, les amateurs du neuvième art sont venus dans notre commune à la rencontre de leurs auteurs préférés.

Une vingtaine de dessinateurs et scénaristes étaient présents à Rumes dans la salle du Foyer Notre-Dame.
Pas de thème cette année, mais tous les passionnés et curieux, petits et grands, ont pu échanger en toute sympathie avec leurs héros du crayon.
Les plus jeunes se sont pressés pour obtenir une dédicace de Stedo, le dessinateur de la série « Les Pompiers» ou de Thierry Coppée et ses « blagues de Toto ».
Les autres ont pu admirer les magnifiques dessins au feutre ou à l'aquarelle des auteurs présents. Parmi eux, nos artistes locaux, Jérémy, Xavier Fourquemin ou encore Renaud Dillies, auteur de la magnifique affiche de cette dernière édition. L'exposition lui était d'ailleurs consacrée.
Le dessinateur aquarelliste breton Fabrice Le Hénanff a reçu le prix BD-Rumes pour l'ensemble de son œuvre.
Pour les chineurs, une bourse aux bandes dessinées d'occasion était également ouverte tout le week-end.
Fort du succès de cette année, le comité organisateur vous donne d'ores et déjà rendez-vous les 25 et 26 novembre 2017 pour la 6ème édition.

Olivier LEROY

Un stage de mosaïque à la Maison de Village

Suite au succès de 2015, Sylvaine Baudry de Brunehaut a souhaité organiser en juillet dernier un deuxième stage de mosaïque dans notre Maison de Village. Une dizaine de personnes ont ainsi rejoint La Glanerie et ont participé avec enthousiasme et dans la bonne humeur à une activité qui exige à la fois concentration et précision. Les stagiaires adultes et enfants ont une nouvelle fois apprécié l'expérience et ont pu emporter leurs précieuses réalisations. Ne dit-on pas « jamais deux sans trois » ? Alors, rendez-vous en 2017 ?

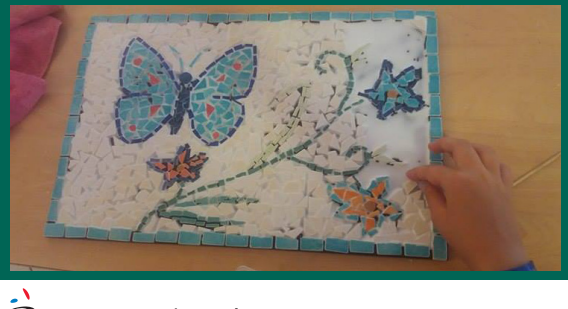

Jeunesses Musicales à La Glanerie

Le premier stage organisé cet été en collaboration avec l'Echevinat de la Culture a connu un beau succès puisque le nombre maximum de 15 enfants a rapidement été atteint. L'ambiance était au rendez-vous ! Les Jeunesses Musicales de Wallonie Picarde souhaitent réitérer l'initiative et vous proposent donc un nouveau stage d'initiation à la musique «J'en peux « plume » moi de ces Indiens ». Ce stage se déroulera du 10 au 14 juillet et s'adressera aux enfants de 3 à 6 ans. Toutes les informations peuvent être obtenues auprès des Jeunesses Musicales (Tél : 069/354 328 - jmho@jeunessesmusicales.be – www.jeunessesmusicales.be)

JEUNESSES MUSICALES WALLONIE PICARDE

WEBETIC ou «Apprendre à gérer Internet au quotidien avec ses enfants et ados »

La Ligue des familles, en partenariat avec Child Focus, proposera le 10 février prochain à 19h30 une séance d'informations à destination d'un public adulte (parents ou grands-parents). Le but est de démystifier l'usage d'Internet et de fournir des informations et des pistes de réflexion pour une utilisation sûre et responsable de l'Internet fixe et mobile par les enfants et les jeunes. Il s'agit d'une approche globale via cinq grands chapitres : surfer, les réseaux sociaux, jouer, la sexualité, les tablettes et smartphones.

Durant deux heures, M. Dumont, animateur Webetic, présentera un montage powerpoint abordant les thèmes tels que le chat, les réseaux sociaux, l'e-réputation, les données personnelles, la sécurisation des comptes et profils, les paramètres de sécurité ou les jeux en ligne. Il donnera des informations pratiques et des exemples concrets avant d'animer le débat et répondre aux questions, ou éventuellement réorienter vers d'autres sources d'information.

Cette soirée, organisée par la bibliothèque, se déroulera à la Maison de Village de La Glanerie.
L'entrée est libre.

Activités du moment :

• **Atelier créatif « D'un livre à la main »**
Une fois par mois, les enfants de 6 à 10 ans se réunissent à la bibliothèque. Notre animatrice, Magali, invite les enfants à exprimer leur créativité à partir d'albums via différentes techniques artistiques.

• **Atelier « Découverte des jeux de société »** pour les enfants de 6 à 12 ans.
Les bibliothécaires, ainsi que les bénévoles qui se joignent à elles, font découvrir aux enfants la large gamme de jeux de société que possède la ludothèque. Voici quelques photos de nouveautés :

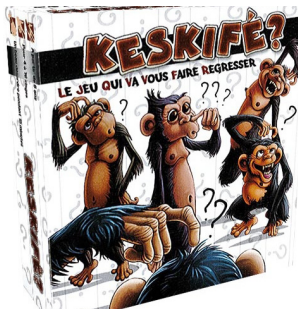

• **Journal créatif**
Le Journal créatif est un journal intime qui fait appel à l'écriture, au dessin et au collage pour exprimer toutes les émotions.
Il peut être à la fois ludique, plus introspectif ou léger, et permet de développer la créativité et ce à tout âge.
Nul besoin d'être doué en art ou «créatif», c'est une bulle de détente et de temps pour soi.

La maison rurale/bibliothèque à la Résidence de la Baille

Dans le précédent « Com'une Info », nous faisions état de l'avancée du dossier de construction de la nouvelle maison rurale de Taintignies. Depuis lors, l'enquête publique a été réalisée suivie de l'avis favorable du Collège communal. L'ensemble du dossier a été envoyé à la tutelle ainsi qu'au service de l'Urbanisme qui nous a octroyé le permis fin du mois de novembre. L'architecte désignée, Barbara Noirhomme de Hollain, a présenté son projet au Conseil communal du 12 décembre, une construction aux allures modernes qui fera face aux huit maisons de la résidence de la Baille. L'année 2017 débutera par le choix de l'entreprise générale qui sera chargée de l'exécution du chantier qui devrait commencer au printemps. Cette procédure administrative qui peut paraitre longue pour certains, débouchera, à n'en pas douter, sur une réalisation qui réjouira tous nos citoyens, particulièrement les nombreux lecteurs de notre bibliothèque.

Bruno DE LANGHE

Activités prochaines :

- Ateliers créatifs : les mercredis 22 février, 22 mars, 26 avril et 24 mai 2017 de 14h30 à 16h (à la bibliothèque).
- Matinée « Jeux de société en famille ». En collaboration avec le magasin « Mômes en Délire » d'Obigies, venez découvrir les nouveautés et les tester en famille. La date sera précisée sur le site internet de la bibliothèque.

Quelques nouveautés :

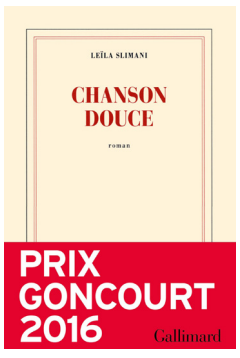

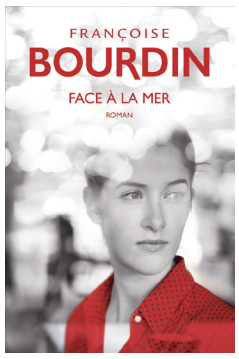

Commémorations

Bravo les jeunes et merci !

Dans notre monde parfois si violent, où les mauvaises nouvelles s'étalent plus souvent que les bonnes à la « une » de nos médias, il est un fait très positif et encourageant qui mérite d'être souligné: l'implication de notre jeunesse dans la commémoration des événements qui ont marqué notre histoire nationale et locale.
Le 2 septembre 2016, lors de la célébration du 72e anniversaire de la Libération, les jeunes de nos mouvements de jeunesse (Patros de Rumes, Scouts et Guides de La Glanerie) ont été invités à participer activement au déroulement des cérémonies. Tous l'ont fait avec beaucoup de sérieux et de gravité, mesurant vraiment l'importance des événements que l'on célébrait.
Ce dernier 11 novembre, nous avons sollicité les enfants de nos écoles primaires. Rassemblés avec leurs enseignants autour des monuments et des tombes des soldats anglais tombés sur notre sol en 1918, ils ont porté fièrement nos couleurs, lu divers témoignages de soldats et chanté notre hymne national. Leur implication était édifiante et faisait chaud au cœur.
La paix, la liberté, la solidarité ne doivent pas être des mots qui se proclament seulement lors des manifestations patriotiques, ce sont surtout des valeurs qui se méritent et qui engagent tous ceux qui veulent les faire vivre.
Elles s'acquièrent jour après jour, dès la petite enfance au sein du foyer familial, puis dans la cour de récréation, dans les activités des mouvements de jeunesse ou des associations ou encore dans le monde du travail et dans nos quartiers, entre voisins.
Faire vivre la mémoire de notre pays et de nos anciens, c'est bien plus que transmettre leurs souvenirs, c'est surtout, comme eux, se battre pour des idéaux qui grandissent l'homme et permettent son épanouissement harmonieux au sein de la collectivité.
Merci, vraiment, à vous les jeunes qui, avec respect et dignité, avez honoré de si belle façon tous ceux qui se sont sacrifiés pour nous. Votre participation active et réfléchie nous a édifiés. C'est vous qui bâtirez le monde de demain. Puissiez-vous continuer à le vouloir libre et fraternel !

Martine DELZENNE

Je cours pour ma forme : une “success story” dans notre entité

Initié il y a quelques années dans notre commune, ce programme a pour objectif principal la remise en forme, mais également la convivialité.
Le programme se décline en cycles de 12 semaines d’entraînement à raison de 3 séances par semaine. Un animateur formé vous entraîne une fois par semaine et vous donne également les clés pour vous entraîner individuellement.

Au terme du premier niveau, vous serez capable de courir une distance de 5 km, au second niveau, vous parcourrez des distances allant jusqu’à 10 km.
Pour la session d’automne, une nouvelle coach Ingrid Malfait (en médaillon) a rejoint son mari, Rémy Dumortier, dans l’aventure JCPMF. Nous avons comptabilisé 34 inscriptions pour le niveau 1 et 14 pour le niveau 2.
Dynamiques, nos deux coaches avaient organisé fin octobre une séance spéciale Halloween. Les participants étaient invités à venir courir en famille et déguisés…
Rendez-vous au printemps prochain pour la prochaine session!
Le point d’orgue de cette «success story» fut bien évidemment le test final qui a eu lieu le 18 décembre dernier au terme duquel les participants se sont vu décerner leur «diplôme». Bravo à toutes et tous !

Hall des sports

Nous tenions dans ce bulletin communal, à vous informer du développement de ce dossier, qui est à nos yeux un défi pour les mois et les années à venir.
S’il est vrai qu’une telle infrastructure est un investissement important pour notre petite commune (1.500.000€ htva), nous restons persuadés que cet outil est indispensable pour permettre à chacun de nos citoyens une pratique sportive adaptée dans de bonnes conditions.
Cet espace sportif nous permettra également d’enrichir la pratique sportive locale, de promouvoir l’éducation à la santé par le sport et de développer la cohésion sociale par des activités proposées à tous les citoyens.
A ce jour, après avoir établi de nombreux contacts et réalisé de nombreuses visites d’installations similaires en Belgique et en France, nous avons conclu un accord avec l’intercommunale IPALLE qui nous aide dans le développement de ce dossier.
Un cahier des charges, longuement réfléchi, pour désigner un auteur de projet a été élaboré et envoyé à 7 bureaux d’architectes de la région. Cinq de ces 7 bureaux nous ont remis un projet.
Le 23 novembre dernier, un jury composé de représentants du Conseil Communal, de l’intercommunale IPALLE et assisté d’experts d’Infrasports et d’un directeur de hall sportif, a retenu un projet qui sera présenté prochainement.
Dans les prochaines semaines, le bureau d’architectes sera invité à présenter un avant-projet au conseil communal.
Nous ne manquerons pas de vous tenir informés du cheminement de ce dossier.

Jérôme GHISLAIN

Les joggeurs une fois de plus au rendez-vous!

Le 13 novembre dernier, notre belle campagne rumoise a vu défiler un nombre assez impressionnant de joggeurs. En effet, ils étaient 1131 au départ du challenge ACRHO, le record de l’an dernier n’a certes pas été battu, mais reconnaissons quand même le vif succès de cette organisation sans faille.

Le vainqueur de cette édition, Adam Thaddée, a bouclé les 9,2 Kms en 30 minutes 16 secondes à une vitesse moyenne de 18,23 km/h. Félicitations à ce dernier, à tous les participants et surtout à toutes les Rumoises et Rumois qui se sont mouillés le maillot!

Le Beau Vélo de Ravel refait étape à Rumes

Souvenez-vous de cette magnifique journée du 03 septembre 2011 où plus de 8.300 participants ont envahi notre petite entité pour sillonner nos chemins de campagne. L’enthousiasme ressenti lors de ce beau défi nous a poussés à renouveler l’expérience.
Nous vous donnons dès à présent rendez-vous le samedi 9 septembre 2017 pour, nous l’espérons, vivre des moments inoubliables. La reconnaissance du parcours qui empruntera les routes de nos trois villages ainsi que celles de Willemeau et Ere a eu lieu fin décembre en compagnie des animateurs Adrien Joveneau, Francis Hubin et Frédérique Thiébaut.

Nous reviendrons, bien évidemment, prochainement avec plus de détails sur cette étape du Beau Vélo de Ravel.

Un tel projet ne peut se réaliser sans l’aide de bénévoles (signaleurs, agents de parking, assistants logistiques,…). A cet effet, je lance déjà un appel à toute personne souhaitant (à hauteur de ses compétences) nous consacrer quelques heures pour mener à bien ce projet. Vous pouvez me contacter 0476/67.04.94 ou par mail jeromeghislain@hotmail.com

Jérôme GHISLAIN

Patrimoine

Nous poursuivons dans cette édition la rubrique consacrée au patrimoine local. En effet, le Département du Patrimoine du Service Public de Wallonie répertorie les biens immobiliers qui présentent les caractéristiques d’une époque ou d’une région. Chez nous, Thérèse Van Den Noorgaete, attachée à l’inventaire au SPW a réalisé un véritable travail de fourmi présenté en mars dernier dans les locaux de notre bibliothèque. 38 biens reflétant l’identité de nos trois villages ont été répertoriés et inscrits à l’inventaire. Nous vous en présentons trois dans les colonnes ci-jointes.

Habitation - Rue de Florent, 73

A l’entrée du village, intéressante habitation de style Art déco, construite dans l’Entre-deux-Guerres. Bâtie en retrait d’un jardinet, elle est typée par sa volumétrie teintée de l’esprit «cottage», par sa toiture à longs pans disymétriques, par la modénature des baies et par la dynamique de pleins et de vides créés en façades, dont celui de la porte d’entrée ménage un carrelage portant l’inscription «SALVE». La qualité du décor en méplat de rosaces, le maintien des menuiseries d’origine confirment son authenticité et son intégrité et renforcent son grand intérêt patrimonial.

Calvaire - Rue de la Cure

Implantée à la sortie du village et entourée d’une couronne arborée, chapelle ouverte de style néo-classique élevée en 1855-1856. Abritant un calvaire de belle facture protégé par une grille en fer battu et posé sur un autel marqué d’un

écusson «IHS», la chapelle est de plan semi-circulaire. Elle est caractérisée par sa toiture en dôme et par les colonnes toscanes portant l’arc en plein-cintre de façade.

Eglise Saint-Joseph - Rue Albert 1er

Incendiée en 1961, l’église Saint-Joseph a été réédifiée par l’architecte Louis Gaudemont en 1967. Seule la tour et le portail du sanctuaire précédant construit en 1865-1866 ont été conservés. Elevée en briques, l’église se compose d’une mononef de six travées sous ample bâtière d’ardoises, greffée d’une sacristie au chevet. Intérieur sobre, couvert en lambris de bois et ménageant, au sol, un bassin de baptistère en céramique bleue.

Editeur responsable : Bruno De Langhe - Place 1 - 7618 Taintignies

Don de sang

Taintignies
Ecole de la Communauté Française
Dates : 3 mars, 2 juin, 25 août, 1er décembre
Responsable : Maurice Guelton (tél.: 069/64.01.71)

Rumes
Foyer Notre-Dame
Dates : 24 février, 26 mai, 1er septembre, 24 novembre
Responsable : Christian Leclercq (tél.: 069/64.95.04)

La Glanerie
Ecole Libre Sainte-Anne
Dates : 17 mars, 16 juin, 15 septembre, 15 décembre
Responsable : Rémy Dumortier (tél.: 0473/27.52.42)

Venez nombreux et parlez-en autour de vous !

Nouveau : des ateliers santé

Quoi de plus précieux que la santé ?
Venez en parler, échanger, apprendre.

L'atelier santé village est un espace ouvert de discussion et d'échanges autour de la prévention.
L'objectif est d'agir sur les déterminants de santé c'est-à-dire les facteurs sociaux, économiques, environnementaux et culturels qui ont un impact sur la santé.

Dispensé à raison d'un atelier par mois, la première rencontre a eu lieu à la Maison de Village le 17 janvier. Voici les dates des prochains ateliers : 14 février, 14 mars, 18 avril, 16 mai et le 13 juin de 14h à 15h.
L'animation est assurée par M. Guy ADANT, licencié en éducation pour la santé.

Beau succès pour le concert de Noël

Près de 150 personnes ont assisté au concert de Noël proposé en l'église Saint-Joseph par la chorale Brunevoix de Brunehaut. Un joli succès pour un concert de grande qualité apprécié par tous les spectateurs. Magnifiques chants de Noël, de paix et de fraternité entrecoupés de prestations de toute beauté d'instrumentistes talentueux et de textes lus par Jean-Luc Dubart. Merci à Marie-Paule Wacquier et son ensemble pour l'émotion offerte au cours de cette soirée.

Nos trottoirs ne sont pas des … crottoirs ! Nos voyettes non plus …

Certains propriétaires de chiens semblent encore l'ignorer.
Une minorité, certes, mais qui reste désagréablement agissante !
A toutes fins utiles, nous leur rappelons qu'ils ont l'obligation de ramasser les déjections de leur animal sur l'espace public.
Pourquoi devons-nous rappeler de tels gestes qui constituent une simple question de savoir-vivre … ensemble ?

le trottoir c'est pour marcher!

Immatriculation de votre cyclomoteur : l'obligation POUR TOUS depuis fin 2016 !

Rappelons aussi que cette infraction est passible d'une contravention.
Ne l'oubliez pas !
Pour les retardataires, voyez toutes les infos sur le site :
http://mobilit.belgium.be

Au coeur d'une première mondiale...

Hubert Plovier, un jeune Rumois chercheur au FNRS, fait partie de l'équipe de l'UCL qui vient de réaliser deux avancées majeures dans la lutte contre l'obésité et le diabète de type 2. Elle est en effet parvenue à stopper le développement de ces deux maladies chez la souris. Si les tests se révèlent positifs chez l'homme, ces découvertes, en première mondiale, ouvrent la porte à la fabrication d'un futur médicament qui permettra de lutter non seulement contre le diabète et l'obésité mais aussi contre les maladies cardiovasculaires ou l'inflammation intestinale.
Des tests cliniques, menés à Saint-Luc depuis décembre 2015, sont en cours et viennent de révéler qu'ils sont « non-dangereux » pour le corps humain.
Nos félicitations et tous nos encouragements à Hubert et à son équipe pour ces initiatives porteuses de grands espoirs.
Pour toute info complémentaire, consultez : http://www.uclouvain.be/780199.html

Village fleuri

Comme chaque année, le concours «Village Fleuri» a rencontré un beau succès. Vous pouvez découvrir ci-contre les lauréats de chaque catégorie. A noter la présence parmi ceux-ci de citoyennes de la nouvelle Résidence de la Baille. Leur participation à notre concours est certainement un gage d'un nouveau quartier agréable.
L'Administration communale a offert des cadeaux et des fleurs aux participants récompensés par un jury de professionnels.
Elle a aussi remercié vivement les participants d'égayer les rues de l'entité en fleurissant leur façade, jardin et en offrant de nouvelles créations pour le plaisir des yeux des passants. Alors n'hésitez pas, rejoignez le groupe des participants l'an prochain.

Dernière nouvelle

Certains riverains de la Résidence de la Baille ont été quelque peu surpris de voir des membres de notre personnel communal procéder à l'arrachage de quelques charmes en face de leur habitation. Il s'agit là de la première étape indispensable avant la construction à cet endroit de la maison rurale. La désignation de l'entreprise chargée du chantier aura lieu au cours de ce premier semestre 2017.

Salon de l'emploi

Le mercredi 29 mars de 13h à 19h se déroulera le salon de l'emploi #jobGo à la Salle de la Malterie à Brunehaut. Ce salon de l'emploi est destiné aux jeunes de la région âgés de 16 à 30 ans, étudiants ou en recherche d'emploi. Ils pourront y trouver quelques conseils et informations sur la rédaction d'une lettre de motivation et/ou d'un CV, sur les jobs étudiants, sur les démarches à effectuer à la fin des études, …

L'offre médicale généraliste s'étoffe dans notre entité

- **Benoit LANGHOOR**
Rue Hector Delaissé, 22
7610 Rumes
Tél. : 069/64.91.34
Consultations les lundi et marcredi de 8h à 9h30, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h à 19h, le samedi de 8h à 9h et le mercredi après-midi sur rendez-vous.

- **Audrey MATON**
Rue des Combattants, 25
7611 La Glanerie
tél. : 069/30.53.03
Consultations le lundi et le mercredi de 7h30 à 9h et 17h à 19h , le jeudi de 7h30 à 9h, le mardi, le vendredi et le samedi sur rendez-vous

- **Jean-Paul PLANCQUAERT**
Rue Hector Delaissé, 5
7610 Rumes
tél. : 069/64.97.14
Consultations et visites : sur rendez-vous

- **Marc SALEM KAMAL**
Rue Hector Delaissé, 5
7610 Rumes
tél. : 069/64.97.14 - 0476/34.55.93
Consultations tous les jours de 13h30 à 15h et de 17h à 19h
Visites : toute la journée de 8h à 19h
Inscrit au rôle de garde du soir et du week-end

- **Eric SCHLEICH**
Rue El'Bail 26
7618 Taintignies
tél. : 069/64.97.74
Consultations le lundi de 13h à 14h et de 16h à 19h, les mardi et mercredi de 16h à 19, le jeudi de 10h à 11h et de 16h à 19h, le vendredi de 16h à 19h et le samedi de 8h à 9h.

Site Internet communal
www.rumes-online.be

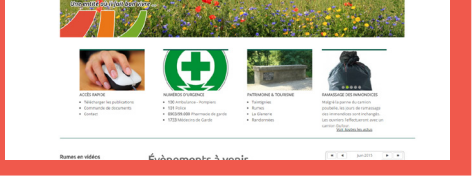

Statistiques

Si vous êtes amateurs de statistiques, en voici quelques-unes sur notre pays en 2016.
• Au 1er janvier 2016, notre pays comptait officiellement 11.267.910 habitants.
• Entre 1994 et 2014, l'espérance de vie y a augmenté de 4,4 ans.
• En l'espace de 35 ans, la superficie moyenne des exploitations agricoles a plus que doublé.
• Au 1er janvier 2015, la Belgique abritait 4.472.925 bâtiments, soit 12 % de plus qu'il y a 20 ans.
• En 2015, la Belgique comptait une voiture pour 1,99 habitant.
• En 2015, 42,7 % des 30 à 34 ans avaient un diplôme de l'enseignement supérieur en poche.
• En Belgique, un salarié perçoit en moyenne 3.414 euros brut par mois.

Ceci n'est qu'un tout petit aperçu des informations que vous pouvez retrouver dans la brochure « Chiffres clés 2016 » et constitue une passionnante découverte de notre pays.
Trouvez tous les chiffres clés sur : http://statbel.fgov.be